ARTIK 40 RUE D ORADOUR SUR GLANE 75015 PARIS

Objet : Paiement contributions Solde Taxe d'Apprentissage, Formation

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint vos contributions pour l'année 2021

Le montant de votre solde taxe d'apprentissage est de 1 893 €

Veuillez adresser le règlement et le bordereau à :

APEP SUP

Le montant de *vos contributions OPCO* est de **28 092.62** € Veuillez adresser le règlement et la feuille de calculs à :

OPCO ATLAS, TSA 40 001 ,75621 Paris Cedex13

Vos règlements doivent impérativement parvenir à ce(s) organisme(s) avant la date limite indiquée sur chaque document. Nous vous souhaitons bonne réception, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2021

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS				
Votre Entreprise :	Etablissement bénéficiaire :			
ARTIK 40 RUE D ORADOUR SUR GLANE 75015 PARIS	APEP SUP 7 RUE DE LA VEGA 75012 PARIS Au service des entreprises et des apprenants			
Siren/Siret: 518386305 00040				
Contact de l'entreprise à compléter :				
Nom:	Prénom :			
Tel:	Email:			
Votre masse salariale 2020 : 2 141 891 € × 0,68% = 14 565 €				
Solde Ecole de 13 % TA 2021: 1 893 €				
Subvention en Matériel déductible :	Bonus Alternant déductible:			
4 000 6				
Montant de Votre Versement : 1 893 € Au profit de l'Ecole : APEP SUP	Code UAI de l'Ecole : 0755775V			
Mode de règlement :				
Virement IBAN FR7614406001138333199	9963347			
BIC				
Mentionner votre n° de Siret en libellé de virement				
Mode de règlement :				
Chèque				
N°				
A l'ordre de :				

AIDE AU CALCUL DES CONTRIBUTIONS OPCO - 2021

Date limite de versement : 28/02/2021

RENSEIGNEMENTS

Raison Sociale

ARTIK

40 RUE D ORADOUR SUR GLANE

75015 PARIS

Organisme

OPCO

ATLAS

TSA 40 001

75621 Paris Cedex13

Siren/Siret: 518386305 00040 Code NAF: 6202A Convention: 1486

Activité principale : Bureaux d etudes techniques cabinets d ingeni ...

Effectif annuel moyen : 34

Effectif annuel moyen CDD :

Année de franchissement de seuil : Année de création : Soumise à la TVA : OUI

DETERMINATION DE LA CONTRIBUTION	CUFPA				
Formation Continue		2 141 89	91x	1 %	21418.91 €
1er ACOMPTE CUFPA à payer avant le 28/02/2	2021	21418.9	1 x	60 %	12 851.35 €
TVA applicable					2 570.27 €
Masse salarieale CDD:					0€
Votre Contribution CPF-CDD		0	Х	1 %	0€
Taxe d'apprentissage	21418.91	x 0.68%	х	87%	12671€

Acompte CUFPA (11 Salariés et plus UNIQUEMENT):

2er ACOMPTE CUFPA(HT) à payer avant le 15/09/2021 21418.91 x 38 % 8 139.19 €

Acompte(s) déjà versé(s) :

Formule calcule: 1er ACOMPTE + TVA + Contribution CPF-CDD + Taxe d'apprentissage

A l'ordre de : OPCO ATLAS Montant à régler : 28 092.62 €